

Carrière PLUS

Une aide financière à l'intention des particuliers pour vous aider à :

- ▶ Amorcer une autre étape vers la réalisation de vos objectifs de travail ou d'apprentissage
- ▶ Développer vos compétences de base et de littératie
- ▶ Améliorer vos compétences de travail et acquérir de l'expérience en milieu de travail, y compris la formation d'apprenti
- ▶ Recevoir un encadrement en milieu de travail ou pour l'apprentissage
- ▶ Explorer les possibilités de travail autonome

Qu'est-ce que le « marché du travail »?

Lieu de rencontre théorique des travailleurs et des employeurs, où les employeurs rivalisent pour embaucher les travailleurs les plus compétents et les travailleurs rivalisent pour trouver l'emploi qui leur convienne le mieux.

Un marché du travail est fort quand :

- ▶ les travailleurs occupent des emplois satisfaisants et bien rémunérés
- ▶ les employeurs parviennent à combler leurs besoins de main-d'œuvre
- ▶ les travailleurs et les employeurs ont accès aux ressources nécessaires pour faire de bons choix

Avant de commencer

Suis-je admissible au programme?

OUI, si :

- ▶ vous avez 16 ans ou plus;
- ▶ vous ne fréquentez pas une école publique;
- ▶ vous avez le droit de travailler au Canada et conserverez ce droit.

Pour accepter votre demande, nous devons démontrer que celle-ci correspond aux priorités du gouvernement.

Vous êtes un organisme ou un employeur?

Nos autres programmes peuvent vous aider :

Croissance PLUS

Aide financière directe à l'intention des organismes

Dotation PLUS

Aide financière directe à l'intention des employeurs

Comment faire une demande?

La première étape consiste à communiquer avec un gestionnaire de cas, un conseiller en formation des apprentis ou un service semblable. Si ce n'est pas fait, communiquez avec nous et nous organiserons un rendez-vous.

Par téléphone : **867-667-5906**, ou (sans frais) **1-800-661-0408, poste 5906**.

Par courriel : **edu-pslm@gov.yk.ca**.

Le gestionnaire de cas vous aidera à élaborer un plan et à remplir votre demande de participation au programme. Avec ce plan, vous saurez quelles sont les prochaines étapes de la démarche, ce dont vous aurez besoin et comment vous mesurerez vos progrès dans l'atteinte de vos objectifs.

Quelles sont les priorités du gouvernement?

Notre programme vise les personnes qui ne subviennent pas encore à leurs besoins dans le marché du travail du Yukon. Cela signifie que vous avez besoin d'aide pour :

- ▶ Développer vos compétences, en particulier les compétences professionnelles de base
- ▶ Acquérir une expérience de travail pertinente
- ▶ Surmonter des problèmes de santé ou de bien-être ou des difficultés d'ordre social ou culturel
- ▶ Compenser un manque de ressources ou de débouchés dans le passé

Parlez-nous de vous, préparez votre plan

Commencez par décrire votre parcours personnel au gestionnaire de cas :

Je suis...

(Comment décrivez-vous votre situation actuelle?)

Je souhaite...

(Quelle est la prochaine étape pour vous?)

Pour que je puisse...

(Quel résultat souhaitez-vous obtenir?)

Vous êtes la personne la mieux placée pour définir ce qu'est le succès. La façon dont vous mesurez la réussite est un élément essentiel de votre demande.

La prochaine étape dans la préparation de votre demande est de tracer la suite de votre parcours en choisissant une ou plusieurs des voies qui s'offrent à vous :

- ▶ Développer vos compétences
- ▶ Recevoir un encadrement en milieu de travail ou pour l'apprentissage
- ▶ Explorer l'entrepreneuriat ou démarrer votre propre entreprise

Comment mesurerez-vous la réussite?

Le succès se mesure par vos progrès dans l'atteinte des objectifs d'apprentissage et d'emploi que vous vous êtes fixés. Votre plan de formation et d'emploi fait partie intégrante de votre demande; il décrit en détail vos objectifs.

Activités et services visés par le programme

Explorer vos options

Mettez au point votre plan et déterminez les prochaines étapes :

- ▶ Informez-vous sur les choix de carrière, les emplois offerts et les stratégies de recherche d'emploi.
- ▶ Participez à des ateliers pour découvrir vos forces, vos domaines d'intérêt et votre style d'apprentissage.
- ▶ Participez à un projet ou à un service offert par une autre organisation.
- ▶ Obtenez des services d'évaluation ou d'encadrement professionnels.
- ▶ Demandez de l'aide pour recevoir ou continuer de recevoir d'autres prestations, comme l'assurance-emploi, pendant que vous mettez à exécution votre plan d'action.

Développer vos compétences

Les programmes de formation peuvent prendre plusieurs formes :

- ▶ Cours réguliers en présentiel, à temps plein ou partiel
- ▶ Formation en ligne ou à distance
- ▶ Ateliers ou cours de courte durée sans attestation de formation
- ▶ Mentorat
- ▶ Placement professionnel ou formation en milieu de travail

Les objectifs de formation se classent en trois catégories :

- ▶ Le développement des compétences de base, comme la littératie, la numératie ou d'autres compétences essentielles, que vous devez acquérir avant de suivre une formation professionnelle.
- ▶ Le développement des compétences exigées par les employeurs pour exécuter des tâches précises.
- ▶ La formation d'apprenti et la certification des personnes de métier (menuisier, coiffeur, électricien, etc.).

Recevoir un encadrement en milieu de travail ou pour l'apprentissage

Il vous faut peut-être une aide particulière pour pouvoir accepter ou conserver un emploi ou participer à une formation :

- ▶ Outils ou équipements spéciaux adaptés à vos besoins personnels
- ▶ Accompagnement personnel, comme un tuteur ou un formateur en milieu de travail

Nota : Les employeurs peuvent demander une aide pour des mesures d'adaptation en milieu de travail dans le cadre du programme Dotation PLUS. Contactez-nous pour en savoir plus.

Explorer l'entrepreneuriat ou démarrer votre propre entreprise

Votre cheminement vers l'autonomie passe peut-être par la création de votre propre entreprise. Nous pouvons :

- ▶ vous aider à déterminer si l'entrepreneuriat est un bon choix pour vous;
- ▶ vous diriger vers des services qui vous aideront à développer votre plan d'affaires;
- ▶ vous proposer des ateliers et des cours de planification des affaires;
- ▶ vous fournir une aide financière pendant le démarrage de votre entreprise.

Quelles dépenses couvrons-nous?

Vous pouvez recevoir une aide financière pour les dépenses en lien direct avec votre plan. Les catégories de dépenses sont les suivantes.

Coûts directs

Dépenses liées à l'activité, par exemple :

- ▶ **Droits de scolarité : paiement pour suivre** une formation régulière
- ▶ **Coûts liés à la formation** : manuels, matériel et fournitures, autres frais de scolarité
- ▶ **Honoraires** versés à des fournisseurs d'activités (par exemple pour un atelier)

Aide financière pour des besoins personnels

Dépenses pour répondre à vos besoins personnels pendant que vous prenez part à une activité, par exemple :

- ▶ Besoins essentiels : logement, nourriture, services publics
- ▶ Dépenses connexes : déplacements, transport local
- ▶ Aide liée à un handicap
- ▶ Soins des personnes à charge : sommes payées à des tiers pour prendre soin des enfants ou des adultes à votre charge

Pour les formations autres que les formations d'apprenti, vous pouvez demander une aide financière correspondant au coût de l'activité moins le montant que vos moyens financiers vous permettent de payer. Nous fixerons avec vous le montant d'aide financière qui vous permettra d'atteindre vos objectifs à un coût raisonnable.

Aide financière pour les apprentis

Pour les formations d'apprentis, nous offrons un montant fixe pour les droits de scolarité, les manuels, le transport local, les déplacements et une allocation de subsistance. Une aide financière additionnelle peut être offerte aux personnes ayant une incapacité ou des enfants à charge. Contactez-nous pour en savoir plus.

Pour que votre demande soit acceptée

Votre gestionnaire de cas vous fournira davantage d'information et d'outils pour vous aider à préparer votre demande et votre budget.

En général, les demandes d'aide financière dépassent notre budget. Vous augmenterez les chances que votre demande soit acceptée si :

- ▶ vous avez des objectifs d'emploi ou d'apprentissage clairs et atteignables;
- ▶ l'aide demandée est le meilleur moyen d'atteindre vos objectifs;
- ▶ vous démontrez clairement que vous avez besoin d'aide pour atteindre vos objectifs;
- ▶ vous avez déployé des efforts raisonnables pour atteindre vos objectifs d'emploi avant de faire votre demande d'aide financière;
- ▶ le montant de l'aide financière demandée est raisonnable;
- ▶ nous recevons votre demande avant le début de l'activité. Par exemple, si vous faites une demande d'admission dans un établissement d'enseignement, nous devons avoir reçu votre demande avant le premier jour de cours.

Pour commencer

La première étape de votre demande d'aide financière est de nous contacter. Appelez-nous au **867-667-5906**, ou (sans frais) au **1-800-661-0408, poste 5906**, ou envoyez-nous un courriel à **edu-pslm@gov.yk.ca**.

Prenez rendez-vous pour nous rencontrer au 1000, boul. Lewes, à Whitehorse

Nous pouvons également venir vous voir!

Canada Yukon